



Assemblée participative du Global Studies Institute

Procès-verbal

Jeudi 10 juin 2021 - 12h15 - Zoom

ID de réunion : 937 1330 1927 / Code secret : 895287

Présent.e.s : Korine Amacher, Françoise Briegel, Djeevan Buratti, Margaux Cabanel, Sandrine Chollet, Frédéric Esposito, Hugo Hauvespre, Hugo Houbart, Simon Hug, Christine Kaddous, Robert Kolb, Sandra Lavenex, Nicolas Levrat, Léa Moreau, Annina Pfund, Maud Preher, Matthias Schulz, Ludovic Sicot, Flore Vanackère, Roswitha Zahler

Invité.e.s : Kilian Foloppe

Excusé.e.s : Thomas Sattler

1. Approbation de l'ordre du jour, divers

L'ordre du jour est approuvé avec une modification : le point 7 (approbation des plans d'études) sera présenté avant le point 5.

Aucun divers n'est annoncé.

2. Approbation du PV de la séance du 11 mars 2021 (doc. annexé)

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Communications du Directeur

- Sessions d'examens en cours : aucun problème majeur avec les examens écrits organisés en ligne et uniquement et gérés par le GSI. Le Directeur rappelle la présence non négligeable de Laurent Moccozet.

- Programme de Mobilité Alternative : 30 étudiant.e.s BARI et 10 étudiant.e.s de plusieurs universités partenaires arrivent aux termes du programme. Du 9 au 11 juin, un événement est organisé en MR380 pour permettre aux équipes de présenter leurs travaux. Une conférence de presse est également prévue le 11/06. Ce programme a été un franc succès et le Service des Affaires internationales sollicite le GSI pour sa reconduction (reconduction non prévue à ce jour dans l'espoir d'un redémarrage de la mobilité).

- Rentrée 2021 : elle est en présentiel car la campagne de vaccination avance.

- Suite de la remarque des étudiant.e.s concernant le retour des enseignant.e.s sur leurs travaux : une discussion a eu lieu lors du dernier Collège des Professeurs. Le ratio d'encadrement n'est pas favorable aux étudiant.e.s du BARI ce dont la Direction a conscience et des demandes sont régulièrement faites auprès des instances à ce sujet.

- Réforme du BARI : Le rapport d'évaluation est toujours au bureau qualité. Le Directeur du GSI rappelle qu'il doit d'abord en prendre connaissance avant de pouvoir aller de l'avant. La réforme reste donc en suspens. Dès réception dudit rapport, le Comité de Direction du GSI et la Commission stratégique pourront travailler sur un rapport qui sera présenté en Collège des Professeurs. Les Facultés partenaires seront également consultées en amont.



- Le développement du partenariat avec la Faculté des Sciences avec la création d'un centre sur la diplomatie computationnelle est rappelé d'où le point 6 de l'ordre du jour.

4. Bari : Cours de statistiques 1^{er} année

Enseignement critiqué du fait qu'il a été donné entièrement en anglais alors qu'il était annoncé en français. Les étudiant.e.s n'étaient pas prêt.e.s à ce changement de langue ni à l'utilisation du logiciel « R ». Le directeur du BARI prend la parole et explique qu'il a été sollicité par les étudiant.e.s en début de semestre. Il a aussi discuté avec l'enseignante. En ce qui concerne la langue, dans la mesure où la langue des RI est l'anglais, il semble que les étudiant.e.s doivent pouvoir être capable de suivre un enseignement au moins en anglais. De plus, s'il y a eu un souci dans le fait que la langue anglaise aurait dû être annoncée, il relève de la liberté académique de chacun de fixer sa langue d'enseignement. En ce qui concerne le contenu pédagogique, l'enseignante a organisé des séances d'information avec ses assistant.e.s et les étudiant.e.s pour les aider avec la compréhension du cours. Les représentant.e.s étudiant.e.s sont rassurés du retour apporté par le Directeur du BARI. Il rappelle que les étudiant.e.s réclament régulièrement de travailler sur l'utilisation de logiciels nouveaux. Ainsi, en ce sens, cela répondait à une de leurs interrogations. L'enseignante ayant eu un retour pourra s'ajuster pour l'an prochain. En ce qui concerne la demande de modification de l'horaire d'enseignement, il est rappelé que les étudiant.e.s peuvent demander un aménagement de leur cursus s'ils doivent travailler en-dehors.

5. Bari : demande de plus d'examens blancs

Les étudiant.e.s souhaiteraient des examens blancs en présentiel pour s'habituer pour l'an prochain, les 1^{ères} années notamment n'ayant pas connu les examens en présentiel.

La question qui se pose est celle de la finalité de l'enseignement : vise-t-il à transmettre des connaissances ou des compétences ou sert-il uniquement à présenter des examens ? Les représentant.e.s étudiant.e.s précisent qu'il s'agit d'une demande exceptionnelle pour permettre le retour en présentiel plus sereinement. Le Directeur du GSI se demande si les étudiant.e.s accepteraient des examens blancs le samedi matin comme c'est le cas en Faculté de Droit.

6. Proposition de modification du Règlement d'Organisation du GSI (doc. annexé)

Suite à la modification du Règlement d'Organisation approuvé par les instances du GSI en mars 2021, le conseil décanal de la Faculté des Sciences a souhaité un ajout comme ce fut le cas lors de l'intégration de la Fac de médecine. Ainsi, voici la proposition du Directeur du GSI « 2.5. Grâce à la participation de la Faculté des sciences, le GSI développe et organise des formations initiales et continues associant les sciences et les relations internationales. »

Le Directeur propose également de supprimer la mention relative au CERAH à l'article 2.4 car ce dernier n'a finalement jamais été intégré au GSI. Il conviendra enfin de renuméroter les alinéas de l'article 2. La proposition de modification est approuvée à l'unanimité.

7. Approbation du règlement d'études du MAS in International Security (doc. annexé)

Le Prof. René Schwok présente la modification : le changement de nom ayant déjà été approuvé lors du dernier Collège en mars, il est question ici d'approuver la mise à jour du Règlement d'études en conséquence ainsi qu'une modification à l'art 8§4 demandée par le Service juridique.

Le nouveau Règlement d'études est approuvé à l'unanimité.



8. Approbation du nouveau règlement d'études du MAS in European & International Governance (doc. annexé)

La Prof. Christine Kaddous présente le projet de modification : suite à l'accord du dernier Collège en ce qui concernait l'ajout d'un nouveau module, le Règlement d'études a été modifié en conséquence. Le passage à l'écriture épiciène ainsi qu'une clarification des modalités de paiement ont été apportés. Il est signalé que ces modifications ont été approuvées par toutes les instances de la Faculté de Droit puisqu'il s'agit d'un diplôme délivré en partenariat avec cette dernière. Le nouveau Règlement d'études est approuvé à l'unanimité.

9. Approbation des plans d'études 2021-2022 (doc. annexés)

Approbation du plan d'études du BARI : Le Dr. Frédéric Esposito, Directeur du BARI, remercie les conseillères académiques puis présente les modifications principales. La principale modification pour les 1ères parties réside dans la scission de l'enseignement « Introduction à l'histoire internationale ». Il y aura 2 enseignements de 3 crédits ECTS chacun un au semestre d'automne et l'autre au semestre de printemps. Cela permettra de proposer 2 examens au lieu d'un seul. En 2ème partie, quelques modifications mais surtout l'introduction d'un enseignement interdisciplinaire sur l'Amérique Latine. Il est rappelé à ce sujet que les enseignants sont rattachés en faculté et qu'il est important de s'assurer que les cahiers des charges restent cohérents. Le plan d'études est approuvé à l'unanimité.

Approbation du plan d'études du MAEE : La Prof. Sandra Lavenex, Directrice du programme présente le nouveau plan d'études qui est dans la lignée du nouveau Règlement : réorganisation des modules autour de deux orientations, création d'un module méthodologique, adjonction de nouveaux enseignements. La Prof. Lavenex présente également le stage dans le cadre d'un projet de recherche qui est approuvé. Elle remercie également les conseillères académiques pour le soutien apporté. Les assistant.e.s et les étudiant.e.s trouvent cette réforme très positive et conforme à leurs attentes. Le plan d'études est approuvé à l'unanimité.

Approbation du plan d'études du MAREM : En l'absence de la Prof. Korine Amacher, Directrice du programme et de la conseillère académique, Maud Preher présente le nouveau plan d'études. Aucun changement majeur n'a été apporté. Seuls quelques enseignements nouveaux remplacent des fins de mandats. Le plan d'études est approuvé à l'unanimité.

Approbation du plan d'études du MAMO : En l'absence de la Prof. Silvia Naef, Directrice du programme et de la conseillère académique, Maud Preher présente le nouveau plan d'études. Aucun changement majeur n'a été apporté. Le nouvel enseignement offert par Hasni Abidi sur l'Afrique du Nord est présenté et il est annoncé que l'enseignement de langue arabe est semestrialisé. Le plan d'études est approuvé à l'unanimité.

Approbation du plan d'études du MAFR : En l'absence du Prof. Didier Péclard, Directeur du programme et de la conseillère académique, Maud Preher présente le nouveau plan d'études. Aucun changement majeur n'a été apporté. Les retours de l'auto-évaluation permettront des modifications plus substantielles en 2022-2023. Pour l'enseignement de langue arabe qui a été semestrialisé, les étudiant.e.s pourront acquérir uniquement 6 crédits ECTS dans le cursus et s'ils veulent poursuivre, cela sera possible en hors-cursus. Le plan d'études est approuvé à l'unanimité.



Approbation du plan d'études du MSGH : En l'absence du Prof. Antoine Flahault, Directeur du programme et du conseiller académique, Maud Preher présente le nouveau plan d'études qui présente une nouveauté, à savoir l'ajout au 1^{er} semestre d'une introduction aux principes juridiques. Aucun changement en ce qui concerne les enseignements. Au niveau des enseignants, quelques changements et des discussions en cours avec la Direction du GSI sur certains renouvellements. Le plan d'études est approuvé à l'unanimité.

10. Divers

Aucun divers annoncé, la séance est levée à 13h30